

7 - RD 612 – Contournement Nord Ouest d'Elne RD 50 – Suppression du Passage à Niveau 424

Préambule :

Aujourd'hui, il existe un peu plus de 18 000 passages à niveau (PN) sur le Réseau Ferré National (RFN), dont 195 dans le département des Pyrénées Orientales. Les passages à niveau présentent des risques à la sécurité communs aux infrastructures routière et ferroviaire.

Sur la commune d'Elne, 1 passage à niveau non inscrit au Programme de Sécurisation National, le PN 424, présente toutefois des caractéristiques préoccupantes d'un point de vue de la sécurité. Il est en effet franchi par la RD 50 qui est une voie très empruntée par les Poids Lourds.

La voie ferrée Narbonne – Port-Bou qui traverse la ville d'Elne est très fréquentée, connaissant un trafic de 68 trains par jour environ.

Par ailleurs, la circulation sur la RD 612 est accidentogène et la circulation sur la RD 50 génère des nuisances avérées pour les riverains. Des mesures conservatoires ont notamment été prises sur cette voie pour interdire la circulation des Poids lourds dans un sens de circulation sans pour autant être en mesure, au regard du plan de circulation de la ville d'Elne, de supprimer totalement les nuisances sans aménagement plus conséquent.

Historique :

Un projet de contournement avait été déclaré d'utilité publique en 1996 mais non mis en œuvre puis étudié à nouveau en 2006 mais les contraintes paysagères (ZPPAUP Colline Saint Martin) et environnementales n'avaient pas permis d'aboutir à une solution satisfaisante.

Avancement :

Le Département poursuit les études visant à évaluer les possibilités de mise en œuvre d'une solution alternative en prenant en compte les différents enjeux locaux et à plus grande échelle.


Pièce jointe : Périmètre d'étude.

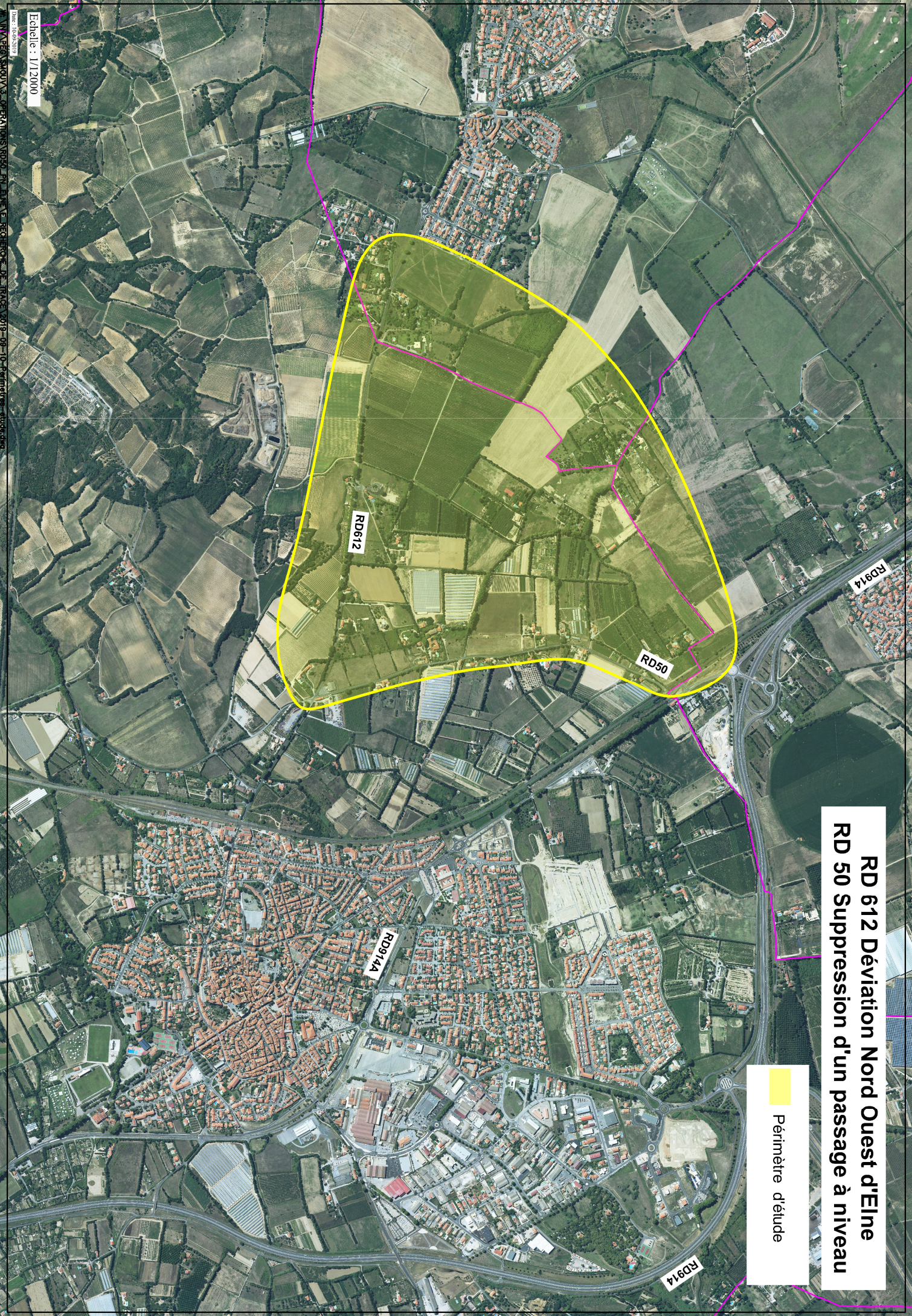
2025



leDépartement66.fr

RD 612 Déviation Nord Ouest d'Elne RD 50 Suppression d'un passage à niveau

 Périmètre d'étude



Echelle : 1/12000

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information / Document released pursuant to the Access to Information Act